

Corrigé du TD n°2 : Les amortissements (1^{ère} partie)

Exercice 1

1) Date d'acquisition du matériel Y :

Il ne faut pas prendre en considération le matériel Z dans le calcul suivant, car il est acquis en 2012 et que l'extrait de la balance dont on dispose est avant inventaire. Donc, le solde qui figure dans le compte 2833 (83 250) concerne l'amortissement comptabilisé à l'inventaire de l'année précédente (2011) pour le matériel industriel X et Y.

$$\sum \text{Amort du Mat et Outillage (2011)} = \sum \text{Amort du Mat X} + \sum \text{Amort du Mat Y}$$

$$\sum \text{Amort du Mat et Outillage (2011)} = (\text{VO(X)} \times t\% \times n/12) + (\text{VO(Y)} \times t\% \times n/12)$$

$$83\,250 = (104\,000 \times 12,5\% \times 51/12^*) + (56\,000^* \times 20\% \times n/12)$$

N.B : Voici comment certains paramètres ont été calculés :

- la valeur d'origine (V.O) doit être en H.T. Par conséquent, la V.O du matériel industriel Y est 56 000 (67 200 / 1,2).
- le matériel X est amorti linéairement sur 8 ans donc le taux d'amortissement est 12,5 (100/8).
- le matériel Y est amorti linéairement sur 5 ans donc le taux d'amortissement est 20 (100/5).
- le matériel industriel X a été acquis le 01/10/2007. De ce fait, entre le 01/10/2007 et la date d'inventaire du 31/12/2011, n est égal à 51 mois.

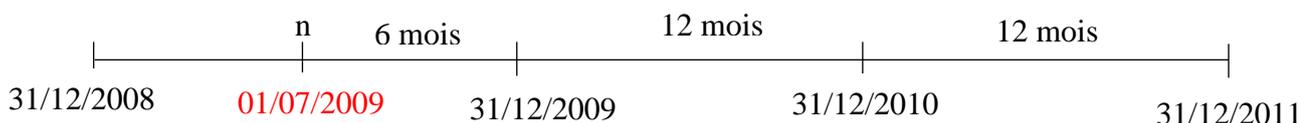
Par conséquent, le \sum Amort du Mat et Outillage (2011) est :

$$83\,250 = 55\,250 + (11\,200 \times n/12)$$

$$28\,000 = 11\,200 \times n/12$$

$$n = (28\,000 \times 12) / 11\,200$$

$$n = 30 \text{ mois} \rightarrow 2 \text{ ans et } 6 \text{ mois}$$



La date d'acquisition du matériel Y est donc le **01/07/2009**.

2) Le taux d'amortissement du matériel de bureau :

Il ne faut pas prendre en considération le matériel C dans le calcul suivant, car il est lui aussi acquis en 2012 et que la balance est avant inventaire. Donc, le solde ce qui figure dans le compte 2835 (10 975) concerne l'amortissement comptabilisé à l'inventaire de l'année précédente (2011) pour le matériel de bureau A et B.

$$\sum \text{Amort du Mat de bureau (2011)} = \sum \text{Amort du Mat A} + \sum \text{Amort du Mat B}$$

$$10\,975 = (17\,000 \times t\% \times 51/12) + (25\,000 \times t\% \times 18/12)$$

$$10\,975 = 72\,250 t + 37\,500 t$$

$$10\,975 = 109\,750 t \quad 51 \text{ mois (du 01/10/2007 au 31/12/2011)}$$

18 mois (du 01/07/2010 au 31/12/2011)

Par conséquent, le taux d'amortissement t est égal à **10%**.

3) Calcul et enregistrement comptable des dotations de l'exercice 2012 :

– Les bâtiments :

La VO des bâtiments correspond à leur coût d'acquisition qui figure dans le tableau des renseignements (760 000 Dhs).

$$\text{Dotations aux amort. des bâtiments} = 760\,000 \times 5\% = \mathbf{38\,000}$$

– Le matériel industriel :

$$\text{Dotations aux amort. du matériel industriel X (2012)} = 104\,000 \times 12,5\% = 13\,000$$

$$\text{Dotations aux amort. du matériel industriel Y (2012)} = 56\,000 \times 20\% = 11\,200$$

$$\text{Dotations aux amort. du matériel industriel Z (2012)} = (96\,000 / 1,2) \times 40\% \times 9/12 = 24\,000$$

$$\Rightarrow \text{Matériel industriel} = \mathbf{48\,200}$$

9 mois (du 01/04/2012 au 31/12/2012)

Taux dégressif (40 %) = taux linéaire (20%) x coefficient (2)

– Le matériel de bureau :

$$\text{Dotations aux amort. du matériel de bureau A} = 17\,000 \times 10\% = 1\,700$$

$$\text{Dotations aux amort. du matériel de bureau B} = 25\,000 \times 10\% = 2\,500$$

$$\text{Dotations aux amort. du matériel de bureau C} = (21\,600 / 1,2) \times 10\% \times 9/12 = 1\,350$$

$$\Rightarrow \text{Matériel de bureau} = \mathbf{5\,550}$$

9 mois (du 20/04/2012 au 31/12/2012)

En ce qui concerne la comptabilisation des dotations aux amortissements de 2012, toutes les immobilisations sont amorties selon le système linéaire, sauf le matériel Z qui est amorti selon le système dégressif.

L'annuité constante du matériel industriel Z = $(96\,000 / 1,2) \times 20\% \times 9/12 = 12\,000$. Puisque l'amortissement fiscal (annuité dégressive déjà calculée) du matériel industriel Z (24 000) est supérieur à son amortissement économique (annuité constante de 12 000), il faut comptabiliser 12 000 en dotations d'exploitation et la différence de 12 000 (24 000 – 12 000) doit être comptabilisée en dotations non courantes (2^{ème} écriture comptable ci-dessous).

Le total des amortissements du matériel et outillage serait alors égal à : 13 000 (matériel X) + 11 200 (matériel Y) + 12 000 (matériel Z) = **36 200** au lieu de 48 200

On aura donc :

		31/12/2012			
6193	DEA des immo corp.			79 750	
28321			Amort. des bâtiments		38 000
28332			Amort. du Matériel et outillage		36 200
28352			Amort du matériel de bureau		5 550
Dotations aux amortissements de 2012					

		31/12/2012			
65941	DNC pour amort. dérogatoires			12 000	
1351			Provisions pour amort. dérogatoires		12 000
Constatation de l'amort. dérogatoire de l'exercice 2012					

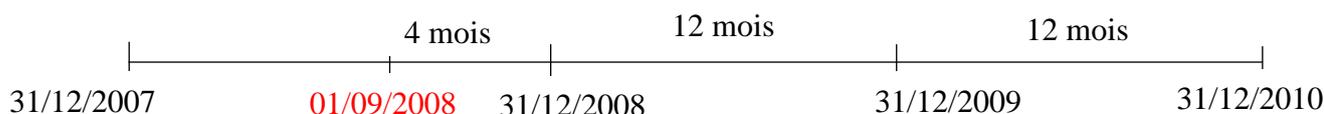
Exercice 2

1) Date d'acquisition du matériel et outillage :

$$\sum \text{Amort} = \text{VO} \times t\% \times n/12$$

$$13\,475 = 38\,500 \times 15\% \times n/12$$

$$n = 28 \text{ mois} \rightarrow 2 \text{ ans et } 4 \text{ mois}$$



La date d'acquisition du matériel et outillage est donc le 01/09/2008.

2) Calcul et enregistrement comptable de la dotation de l'exercice 2011 :

$$\text{Dotation} = 38\,500 \times 15\% = \mathbf{5\,775}$$

		31/12/2011			
6193	DEA des immo corp.			5 775	
2833			Amort. des ITMO		5 775
Dotation de 2011					

3) Rectification de l'écriture de cession enregistrée par le comptable :

L'écriture de cession enregistrée par le comptable est erronée. Par conséquent, il faut annuler cette écriture avant de comptabiliser l'écriture correcte qui consiste à : enregistrer le produit de la cession, enregistrer la dotation complémentaire et constater la sortie de l'immobilisation des comptes de l'entreprise.

		31/12/2012			
2340	Matériel de transport			15 000	
5141			Banque		15 000
Annulation de l'écriture de cession du 30/04/2012					

4) Enregistrement des écritures de régularisation de la cession :

		31/12/2012		
5141	Banque		15 000	
7513	Produit de cession	31/12/2012		15 000
				PC des immo corp.
6193	DEA des immo corp.		1 925	
2833	Dotation complémentaire	31/12/2012		1 925
				Amort. des ITMO
2833	Amort. des ITMO		21 175	
6513	VNA des immo corp. cédées		17 325	
2332	Sortie du matériel et outillage			38 500
				Matériel et outillage

Dotation complémentaire (du 01/01/2012 au 30/04/2012) = 38 500 x 15% x 4/12 = **1 925**

\sum Amort = 38 500 x 15% x 44/12 = 21 175. N.B : n=44 mois (du 01/09/2008 au 30/04/2012).

VNA = VO - \sum Amort = 38 500 - 21 175 = **17 325**

5) Résultat sur cession = Prix de cession - VNA = 15 000 - 17 325 = **-2 325** < 0. Donc il s'agit d'une perte.

Exercice 3

1) Détermination des taux d'amortissement :

- Frais préliminaires : $t = 100/4 = 25\%$. Ou bien \sum Amort des frais préliminaires = VO x t% (les frais préliminaires ne tiennent pas compte de la règle du prorata temporis).
Donc, 4 000 = 16 000 x t% $\rightarrow t = 25\%$
- Le fonds commercial et les terrains ne sont pas amortissables.
- Constructions : \sum Amort des constructions = VO x t% x n/12. Ce qui donne : 7 000 = 280 000 x t% x 6/12 $\rightarrow t = 5\%$
- ITMO : 9 000 = 90 000 x t% x 6/12 $\rightarrow t = 20\%$
- Matériel de transport : 12 000 = 120 000 x t% x 6/12 $\rightarrow t = 20\%$
- MMBAD : 4 000 = 80 000 x t% x 6/12 $\rightarrow t = 10\%$

2) Calcul des dotations de l'exercice 2006 :

- Frais préliminaires = 16 000 x 25% = **4 000**
- Constructions = 280 000 x 5% = **14 000**
- ITMO = 90 000 x 20% = **18 000**
- MMBAD = 80 000 x 10% = **8 000**
- Pour le matériel de transport, un véhicule a été cédé le 20/06/2006. Donc il faut calculer les dotations complètes (toute l'année) pour les véhicules restants et une dotation complémentaire pour le véhicule cédé (du 01/01/2006 au 20/06/2006).

Dotations pour le matériel restant = (120 000 - 80 000) x 20% = 8 000

Dotation complémentaire du véhicule cédé = 80 000 x 20% x 6/12 = 8 000

Donc les dotations du matériel de transport sont égales à **16 000** (8 000 + 8 000).

3) Les écritures de régularisations au 31/12/2006 :

		31/12/2006		
6191	DEA des immo en non-valeur		4 000	
6193	DEA des immo corp.		56 000	
2811		Amort. des frais préliminaires		4 000
2832		Amort. des constructions		14 000
2833		Amort. des ITMO		18 000
2834		Amort. du MT		16 000
2835		Amort. du MMBAD		8 000
Dotations de 2006				
		d°		
2834	Amort du MT*		16 000	
6513	VNA des immo corp. cédées		64 000	
2340		Matériel de transport		80 000
	Sortie du véhicule cédé			

N.B : En ce qui concerne le véhicule de transport cédé le comptable a déjà constaté l'écriture de cession correspondante. Donc, ce qu'il faut constater c'est la dotation complémentaire et la sortie du véhicule de transport cédé.

La première écriture comprend également la dotation complémentaire du véhicule de transport cédé.

* \sum Amort. du matériel de transport cédé = 80 000 x 20% x 12/12 (depuis le 01/07/2005 jusqu'au 20/06/2006) = **16 000**.

VNA = 80 000 – 16 000 = **64 000**

4) Extrait du bilan après inventaire au 31/12/2006 :

Actif	Brut	\sum Amortissement	Net
<u>Immob. en non-valeur</u>			
Frais préliminaires	16 000	8 000	8 000
<u>Immob. incorporelles</u>			
Fonds commercial	120 000	-	120 000
<u>Immob. corporelles</u>			
Terrains	10 000	-	10 000
Constructions	280 000	21 000	259 000
ITMO	90 000	27 000	63 000
Matériel de transport	40 000*	12 000*	28 000
MMBAD	80 000	12 000	68 000

* Le matériel de transport restant est 120 000 – 80 000 = **40 000**.

* Le \sum Amortissement contient l'amortissement de 2005 (du 01/07/2005 au 31/12/2005) et de 2006 (01/01/2006 au 31/12/2006).

* Pour le matériel de transport le \sum Amortissement concerne seulement les matériels de transport restant. Donc \sum Amortissement = (40 000 x 20% x 6/12) + (40 000 x 20%) = **12 000**

6 mois (du 01/07/2005 au 31/12/2005)

12 mois (du 01/01/2006 au 31/12/2006)